



Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Coraasp 6 juin 2025, salle des Cordeliers à Fribourg

Liste des présences : **A3 Jura :** Fernando Fiori* **ABA Marie Leuba Bososio A-Cube** Cédric Goedecke, **AFAAP:** Micheline Grivel, **AFS Berne Neuchâtel :** Hans-Christoph Schmidt, **ANAAP :** Maude Zolliker, **AVEP :** Céline Besson, Philippe Proz, **Centre-Espoir :** Patrick Rossetti*, **CROEPI :** Corinne Bridel, Cécile Comina, **Fondation du Levant** Cédric Perriard, **Fondation Trajets ;** Sandrika Scheftsik, **Graap-Fondation :** Olivier Angelucci, **L'Expérience :** Jean-Marc Allaman, **L'îlot:** Monique Corbaz, **Association les Traversées :** Michelle Constantin, **Parole,** Diego Licchelli, **PositiveMinders :** Anne Leroy **Re-Pairs** Carla Guglielmetti

Equipe Coraasp : Andrea Ehrestmann (AE), Anne-Sophie Rivier (ASR), Charlène Tripalo (CT), Daniel Prélaz (DP)*, Jean-Marc Allaman (JM), Karine Burel (KB), Stéphanie Romanens-Pythoud* (SRP)

Excusés : **Aetoc** Razvan Prejbeanu, **Fondation EMERA** Dario Andenmatten, **CoCreate Humanity** Hélène Ros, **Pinos, SchiSme**

*= Membres du Comité

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV de l'Assemblée générale 2024
3. Rapport d'activité 2024
4. Comptes 2024
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Révision du système de cotisations
7. Budgets 2025-2026
8. Programme 2025-2026
9. Démission et élection complémentaire au comité
10. Adhésion de nouveaux membres
11. Divers

Le vice-président, Daniel Prélaz souhaite la bienvenue à toutes et tous et excuse le président Pierre-Alain Fridez pour son absence. Pour les aspects formels, il ajoute que la convocation à cette assemblée générale a été envoyée aux membres de la Coraasp le 9 mai 2025 par mail et le 13 mai 2025 par courrier postal et mail, donc dans le délai de minimum 20 jours avant la tenue de l'AG (art. 8 des statuts). Pour rappel également, seuls les membres collectifs juridiquement constitués ont le droit de vote ; des membres individuels ou des groupes peuvent participer aux assemblées avec voix consultative uniquement (art. 6 des statuts).

L'AG est régulièrement constituée quel que soit le nombre de membres présents. Elle prend ses décisions à la majorité simple des membres présents, chaque membre collectif disposant d'une voix.

1. Adoption de l'ordre du jour

VOTE : L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale 2024

Le vice-président rappelle que le PV de l'AG 2024 a été envoyé le 9 mai 2025. Un exemplaire papier est disponible sur place si quelqu'un en souhaite la lecture.

Commentaire : Ajouter Madame Isabelle Aufranc (Graap-Fondation) à la liste des personnes présentes à l'assemblée générale 2024 et renvoyer le PV de l'AG 2024

VOTE : Le PV de l'AG 2024 est accepté à l'unanimité avec la modification demandée ci-dessus.

3. Rapport d'activité 2024

La directrice, Stéphanie Romanens-Pythoud (SRP), souhaite également la bienvenue à toutes et tous. Elle informe que le rapport d'activité 2024 a été envoyé le 28 mai 2025 par mail et que quelques exemplaires sont à disposition sur place. Elle commente les points suivants :

La Coraasp a vécu des développements et des défis importants en 2024.

- **Le développement du Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale, le CompASM, a été au cœur de notre action.** L'équipe a effectué un travail remarquable pour renforcer les processus de travail tout en développant les activités et les prestations. Un important travail de recherche de fonds a été réalisé pour pérenniser le centre, puisque le fond de la Loterie romande a pris fin en début d'année 2025. Suffisamment de fonds ont finalement été récoltés pour pérenniser le financement jusqu'à la fin 2027, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce cycle du contrat OFAS. Nous espérons ensuite que l'Ofas puisse attribuer les fonds nécessaires au financement des prestations du CompASM, mais cela reste toutefois un réel défi.
- Parmi les autres prestations de la Coraasp, on peut mentionner l'organisation du **10.10**, Journée mondiale de la santé mentale, et l'engagement dans les questions de **politique sociale**. Les projets en partenariat ont également connu un bel essor, avec notamment, la

poursuite du mandat Santépsy jusqu'en 2028, et le nouveau mandat de coordination romande de la diffusion et de l'implantation du Plan de Crise Conjoint.

- **2024 a aussi été une année de défis RH**, avec le départ de Jean-Pierre Zbinden, qui gérait le contrat depuis le début, et son remplacement par Anne-Sophie Rivier Perriard. Cette transition était un gros défi car la gestion de ce contrat est extrêmement complexe. Il fallait trouver une personne aux compétences techniques et à l'expérience adéquate, assurer le transfert de connaissances et permettre à Anne-Sophie de faire sa place, et de s'approprier les outils. Le processus arrive au bout. Il a demandé du temps et beaucoup d'énergie, mais nous pouvons affirmer aujourd'hui que la succession est bien assurée. C'est important car la gestion de ce contrat, et les négociations avec l'Ofas deviennent toujours plus difficiles, dans un contexte où les financements restent inchangés depuis 2010 et où les exigences se renforcent.

La directrice remercie toute l'équipe, les membres, partenaires, personnes concernées et soutiens pour leur engagement. Elle souligne que c'est ensemble que nous faisons vivre les valeurs de la Coraasp.

Secteur communication (par CT)

La Journée mondiale de la santé mentale 2024 a mis en lumière l'impact du stress sur le bien-être. La Coraasp, en collaboration avec le canton de Vaud et Santépsy, a diffusé divers outils (brochure, réglette du stress), via des stands et conférences pour sensibiliser le public. L'année a été marquée par une forte visibilité : 60 000 visites sur le site, plus de 60 événements relayés et une communauté en ligne en croissance. Ces actions ont renforcé l'impact et la portée du réseau.

Le Centre de Compétence de la pair-aidance en santé mentale (par AE)

Le **Centre de Compétence de la pair-aidance en santé mentale**, dans sa 2^e année d'activité, vise à soutenir le développement de la pair-aidance en Suisse romande, favoriser l'intégration et le maintien des pairs-aidants, renforcer leurs compétences et développer les partenariats institutionnels.

Avec une petite équipe (1 coordinatrice et 2 PPSM), la dynamique est positive et a permis d'accueillir une stagiaire. De nombreuses **interventions** ont été menées :

- **Groupe de travail Pairs-Aidants (GT PA)**: animation du groupe (membres Coraasp, essentiellement des PA) ; ce groupe est un moteur pour la formation des PA et la réflexion sur le travail avec les PA au sein des organisations de la Coraasp. Une demi-journée de réflexion avec les PA a été organisée au Graap
- **GREA/CHUV**: accompagnement à l'intégration de deux pairs-aidant-e-s professionnel-le-s en addiction
- **Pro Senectute**: développement d'une formation pour des pairs seniors
- **Heviva et ses membres, Santépsy, Formation des médecins psychiatres romands (CEPUSSP), l'ARPIH, As'Trame, Forum SELF, Réseau Santé Psychique Suisse, les EPI, RFSM, Re-pairs...** : interventions formatives et sensibilisation à la pair-aidance
- **HES La Source et Réseaux Santé Vaud**: Coordination du projet PRO PCC++ pour la diffusion du PCC sur la Suisse romande
- **Organisations membres de la Coraasp**: collaboration avec des projets en lien avec la pair-aidance.
- **Faîtière Suisse des pairs**: Intégration d'Andrea Ehretsmann dans le comité

Secteur formation (par CT)

En 2024, plus de **160 personnes** ont suivi les cours proposés par la Coraasp, destinés aux personnes concernées, à leurs proches et au grand public. Trois axes de formation sont offerts : **rétablissement en santé mentale, pair-aidance et premiers secours en santé mentale (Ensa)**. L'expertise des pairs-praticiennes animant ces cours est particulièrement appréciée.

Un enjeu majeur reste de mieux faire connaître ces formations au-delà des membres de la Coraasp.

En août 2024, une nouvelle volée de 20 personnes a débuté le cursus « **Découvrir les chemins du rétablissement** », prérequis à la formation certifiante de **pairs praticiens en santé mentale (PPSM)**, développée en partenariat avec plusieurs institutions académiques et associatives.

Secteur politique et social (JMA):

En juin 2024, la Coraasp a organisé à Monthey son **Forum Social**, réunissant membres associatifs et trois invité·e·s politiques pour débattre de **l'initiative pour l'inclusion**. Les discussions ont porté sur l'accessibilité, l'autonomie, l'inclusion sociale et politique, ainsi que les droits à la santé, au travail, à un niveau de vie décent et à la protection sociale.

Préparé avec la **Coposoc et avec la collaboration de plusieurs organisations membres de la Coraasp**, ce forum s'inscrit dans un travail de défense des droits des personnes vivant avec un trouble psychique.

En 2024, la Coposoc a tenu cinq réunions, poursuivant sa veille en politique sociale, centrée notamment sur la **CDPH** et l'initiative pour l'inclusion. Son action s'appuie sur un **réseau informel de faitières du handicap**, favorisant la mutualisation d'informations et de ressources.

Contrat de prestation OFAS-AI (ASR):

ASR remercie toutes les directions d'institutions pour leur collaboration durant son année d'entrée en fonction. Elle est heureuse d'avoir pu rencontrer pratiquement chacun des sous-contractants dans leurs murs, de visiter leurs locaux, et de rencontrer les bénéficiaires et les collaborateurs. C'était très enrichissant pour elle de prendre la mesure non seulement de leurs besoins, mais aussi de voir le cadre de réalisation des prestations. Elle pense avoir trouvé un état d'esprit où l'intelligence collective est utilisée comme une méthode de gestion partagée. Elle a confiance. Elle a aussi trouvé un bon accueil auprès de ses homologues d'autres faitières et du représentant Ofas. Elle espère contribuer un maximum à travers cette collaboration à trois niveaux, à défendre les intérêts du domaine.

En 2024 a débuté une nouvelle période contractuelle avec l'**Ofas (2024-2027)**, reconduisant les neuf mêmes sous-contractants et le même mode de répartition des subventions, désormais indexées au renchérissement. Malgré un contexte financier tendu et les défis liés aux mouvements de personnel, la **Coraasp** a rempli ses engagements, mené des audits internes et poursuivi de nouveaux projets.

L'année a marqué un renforcement de la **pair-aidance** : développement et institutionnalisation du travail des pairs, définition des prestations du **CompASM**, lancement du projet **Pairencia** à Genève (phase pilote en 2025) et relance du **Réseau d'entraide** du Graap-Fondation, appelé à s'étendre.

Les projets en partenariat (SRP) :

En 2024, **Santépsy**, plateforme de promotion de la santé mentale dont la **Coraasp** est le partenaire opérationnel, a poursuivi sa campagne ciblant les personnes en situation de vulnérabilité. Les actions menées incluent des vidéos de témoignages, des campagnes sur les réseaux sociaux et dans les transports publics, une série de podcasts avec la RTS, ainsi qu'une présence lors d'événements publics.

Le site s'est enrichi de deux rubriques sur le **sommeil** et le **stress**, tandis que de nombreuses **formations pour professionnel-le-s non spécialistes** ont été proposées dans les cantons (chômage, entreprise, enfants, jeunes, personnes âgées). Un colloque intercantonal et de nouveaux cahiers de référence pour l'accompagnement des jeunes ont également été réalisés.

Enfin, la planification des campagnes **2025-2028** a été finalisée, et le partenariat avec la Coraasp a été reconduit par **Promotion Santé Suisse et les cantons latins**.

Parmi les autres partenariats de la Coraasp, on peut citer :

- La collaboration avec les **Réseaux Santé Vaud et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source** pour la promotion et l'implantation élargie du **Plan de crise conjoint (PCC)** dans les cantons romands et la partie francophone du canton de Berne. Depuis juin 2024, la Coraasp assure la coordination romande de ce projet soutenu par Promotion Santé Suisse, déjà mis en œuvre dans le canton de Vaud et déployé dans le canton de Genève. A ce titre, elle a présenté le projet aux cantons dans lesquels le projet pourrait être implanté. Elle a aussi collaboré aux premières démarches de mise en œuvre du projet en Valais, avec notamment l'établissement d'une cartographie des acteurs socio-sanitaires du canton, l'organisation d'un consortium des acteurs intéressés et l'identification des besoins en PCC dans le canton.
- La poursuite de la collaboration avec le **Réseau Santé Psychique Suisse (RSP)**. Dans ce contexte, la Coraasp a relayé ses informations et newsletters au sein de son réseau, a favorisé la mise en contact avec des acteurs et actrices romand·e-s du domaine de la santé mentale et a pris part à son événement annuel, en y présentant le Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale.
- La Coraasp a aussi poursuivi son engagement au sein du comité de **l'Association Mad Pride**. A ce titre, elle a contribué à la création d'un kit pratique destiné à faciliter l'organisation de Mad Prides locales par les membres de l'association.
- La Coraasp a également poursuivi son engagement au sein du groupe d'accompagnement de la rédaction du **Rapport suisse sur la santé 2025, piloté par l'OBSAN** et qui portera sur la santé mentale. Un travail intensif de relecture et de commentaires des chapitres en cours d'écriture a été réalisé, en vue de la publication du rapport en 2025.
- La collaboration avec la **Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)** s'est elle aussi poursuivie, que ce soit pour la mise en œuvre de la formation des pairs praticien·ne-s en santé mentale ou au sein du Conseil professionnel de l'école, dont la mission est de renforcer les liens entre la formation, la recherche et les milieux professionnels.
- La Coraasp a par ailleurs collaboré avec **l'association Re-pairs et l'Etat de Vaud** dans un mandat visant à professionnaliser et soutenir Re-pairs. Grâce au financement de l'Etat de Vaud, deux coordinatrices œuvrant pour le compte de Re-pairs ont été engagées par la Coraasp afin de permettre à l'association d'avoir les ressources nécessaires à la promotion de la pair-aidance sur le territoire vaudois. La Coraasp avait aussi le mandat d'accompagner et de coacher les coordinatrices et le comité de Re-pairs, pour leur permettre de devenir, à terme, complètement autonome. Ce projet n'a malheureusement pas connu le succès escompté et a dû être interrompu en cours d'année.
- **L'ARPIH (Ecole supérieure du domaine social), le Centre d'enseignement postuniversitaire pour la spécialisation en psychiatrie et psychothérapie (CEPUSPP Adultes), l'Université de Genève et d'autres écoles ou centres de formation** sollicitent régulièrement notre expertise en lien avec la santé mentale et l'accompagnement au rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique et les proches.

VOTE : L'assemblée accepte le rapport annuel à l'unanimité.

4. Comptes 2024

Daniel Prélaz propose de passer en revue l'ensemble des comptes et de valider le tout après le rapport des vérificateurs de comptes. **L'assemblée générale valide cette proposition.**

SRP informe que les comptes 2024 ont été envoyés aux membres par mail le 28 mai 2025. Quelques exemplaires sont disponibles sur place et les comptes sont projetés à l'écran.

En préambule, SRP rappelle que les comptes sont divisés en 5 secteurs, que la dotation du personnel est répartie entre ces différents secteurs, et que les frais de locaux et d'infrastructure sont assurés par les 4 secteurs permanents de la Coraasp (Coordination, Prestations, Gestion faîtière et ComPASM hors art. 74). Santépsy verse une contribution pour ces frais aux secteurs Coordination et Coraasp prestations et Re-Pairs a versé une contribution pour ces frais aux secteurs Coordination et ComPASM hors art. 74.

SRP présente ensuite les comptes dans le détail, à l'aide de la présentation PPT annexée à ce PV.

Les résultats pour chaque secteur sont les suivants :

Compte d'exploitation Coordination Romande (concerne les 29 associations membres)

	BU 24	CO 24
Total produits	34 065	57 308
Total charges	41 076	53 239
Résultat	-7 011	4 069

Compte d'exploitation Prestations art. 74

	BU 24	CO 24
Total produits	306 924	314 254
Total charges	341 780	342 619
Résultat	-34 856	-28 365
Utilisation réserve LoRo	47 000	54 151
Résultat	12 144	25 786

Compte d'exploitation Gestion de la faîtière

	BU 24	CO 24
Total produits	155 753	155 919
Total charges	161 374	157 285
Résultat	-5 621	-1 366

Compte d'exploitation Santépsy.ch

	BU 24	CO 24
Total produits	798 900	1 219 399
Total charges	939 800	1 122 804
Résultat	-140 900	96 595
Attribution réserve MSM		36 932
Résultat final		59 663

Compte d'exploitation Re-pairs

	BU 24	CO 24
Total produits	84 287	84 287
Total charges	77 265	63 221
Résultat	7 022	21 066

Au nom du comité, le vice-président remercie la directrice pour son travail et la limpidité de ses explications.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Charlène Tripalo lit le rapport de l'organe de révision pour l'exercice au 31 décembre 2024. Fidurev a contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe). Lors de ce contrôle, elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Le vice-président remercie la fiduciaire AIGC, plus particulièrement Mme Sandrine Ayer, ainsi que la directrice pour sa présentation des comptes très claire par rapport à la complexité des secteurs.

VOTE : L'assemblée accepte les comptes 2024 à l'unanimité moins une abstention et par là même, en donne décharge au comité de l'association.

6. Révision du système de cotisations

DP rappelle qu'une première étape de la révision du système de cotisation a déjà été validée en 2024. L'AG avait accepté le principe d'un doublement des cotisations de l'ensemble des membres non art. 74 et elle avait été informée qu'une deuxième étape lui serait soumise à votation en 2025. L'objectif de cette deuxième étape est de mettre un place un système de cotisations plus équitable et différencié en fonction du type d'organisation membre. L'idée est d'avoir des cotisations plus importantes pour les grandes institutions et des cotisations moindres pour les petites organisations bénévoles. A noter que les organisations art. 74 sont épargnées par les deux étapes de cette révision car elles ont déjà augmenté leur soutien à la Coraasp avec l'augmentation de la retenue administrative de leur subvention.

La directrice explique que la Coraasp se trouve dans une situation difficile pour son secteur Coordination romande à travers lequel elle agit pour l'ensemble de ses membres et qui n'est alimenté que par les cotisations des membres non art. 74 et par la part administrative des fonds projets que la Coraasp héberge (essentiellement Santépsy à travers le versement des frais de poste).

La situation dans laquelle le secteur se trouve avait été annoncée lors de l'AG 2023. L'AG 2024 a voté une première étape de révision en acceptant de doubler la cotisation pour tous les membres non-art. 74 (celle-ci est passée de 100 à 200 CHF). Une deuxième étape de révision du système, touchant spécifiquement les membres institutionnels employant des équipes salariées, avait été annoncée à ce moment-là pour 2025.

Le système proposé propose trois catégories de membres, avec des cotisations différenciées :

- *Membres art. 74*: cotisation à 100 CHF
- *Membres bénévoles*: cotisation à 200 CHF, doublée en 2024
- *Membres non art. 74 avec plus de 500'000 CHF de masse salariale soumise à AVS* :
 - o Cotisation basée sur un **prélèvement de 0,045 % de la masse salariale** à l'exception des services hors prestations
 - o **Plafonnement** de la cotisation à **5'000 CHF**
 - o **Mise en œuvre progressive**, avec un prélèvement de **0,035%** en 2025

Il est estimé que ce système permettra de lever un total d'environ 12'500 CHF en 2025 et de 14'000 CHF dès 2026, au lieu de 4'000 CHF actuellement.

Le vice-président ouvre la discussion puis vote cette deuxième étape de révision du système de cotisation.

Cédric Perriard soutien cette proposition et remercie la Coraasp pour la coordination. Néanmoins il ne peut pas s'engager sur une cotisation 2025 dans cette période budgétaire difficile.

Le vice-président répond que de la souplesse sera de mise pour 2025 car la Coraasp est consciente que les budgets ont déjà été négociés avec les cantons.

VOTE: La révision des cotisations est acceptée par 12 votes favorables et 6 abstentions.

7. Budgets 2025-2026

SRP informe que les budgets ont été envoyés aux membres le 28 mai 2025, que quelques exemplaires sont disponibles sur place et que les budgets sont projetés à l'écran.

DP explique que c'est une *présentation* de budgets. Ainsi les statuts en attribuent la responsabilité au comité, et le budget n'est pas soumis au vote.

SRP présente les budgets à l'aide de la présentation PPT annexée à ce PV. Elle précise que les budgets intègrent la révision des cotisations acceptée au point précédent.

Les résultats prévus pour chaque secteur sont les suivants :

Secteur Coordination romande

	2025	2025 adapté	2026
Total produits	45 183	54 687	56 311
Total charges	49 692	51 965	55 605
Résultat	-4 509	2 722	706

Secteur Coraasp Prestations

	2025	2025 adapté	2026
Total produits	273 174	415 722	416 273
Total charges	322 536	435 458	437 940
Résultat	-49 362	-19 736	-21 667
Utilisation réserve LoRo		14 351	
Résultat		-5 385	

Secteur Gestion faîtière

	2025	2025 adapté	2026
Total produits	155 753	157 476	157 476
Total charges	144 521	152 402	140 572
Résultat	11 232	5 074	16 904

Secteur Santépsy.ch

	2025
Total produits	984 650
Total charges	1 094 406
Résultat	-109 756



8. Programme 2025 - 2026

Perspectives générales de la Coraasp (par SRP)

L'année 2025 est déjà bien entamée et comme pressentie, elle est une nouvelle fois riche et chargée. Comme les dernières années, un des principaux défis pour la Coraasp est de pouvoir mener l'ensemble de ses engagements et gérer les différentes sollicitations qui arrivent sans augmenter la charge de l'équipe qui travaille déjà à flux tendu.

Avec les financements que nous avons réussi à décrocher pour le Centre de compétence, nous voyons néanmoins l'avenir de façon un tout petit peu plus détendue, et nous envisageons d'engager un ou une 3^e pair praticien.ne en santé mentale d'ici à la fin de l'année pour compléter l'équipe et mener à bien les projets du Centre, que Charlène et Andrea vont vous présenter tout à l'heure.

Secteur communication (par CT)

La **Journée mondiale de la santé mentale** du 10 octobre a pris de l'ampleur en Suisse romande grâce à l'engagement des organisations membres de la Coraasp. La **commission 10.10** s'est élargie pour inclure davantage de personnes concernées, apportant idées et revendications. Les **autorités cantonales**, notamment vaudoises et genevoises, soutiennent activement l'événement via des initiatives comme le Mois ou la Semaine de la santé mentale. La Coraasp se réjouit de cette dynamique et espère **l'extension à d'autres cantons romands en 2025**.

CompASM (par AE)

À la fin de 2024, une **stratégie de recherche de fonds** a été mise en place pour soutenir le **CompASM**, dont les prestations ne sont pas couvertes par le contrat OFAS. Le CompASM se fixe quatre objectifs principaux :

1. **Soutenir et valoriser la pair-aidance en santé mentale** en Suisse romande.
2. **Favoriser l'intégration des pairs-aidant·e·s** dans les structures existantes.
3. **Renforcer et développer les compétences** des PPSM.
4. **Développer les partenariats** avec acteurs institutionnels et autorités publiques.

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe doit s'agrandir, renforcer la collaboration avec le réseau et développer l'offre de formations continues. La motivation de l'équipe et les partenariats avec le réseau sont considérés comme des atouts clés, tout comme le renforcement de la communication via le site Coraasp et les réseaux sociaux.

Formations (par CT)

En 2025, la **Coraasp** vise à **renforcer la visibilité et l'attractivité de ses formations**, notamment celles destinées aux pairs-aidant·e·s, via publications, événements publics et nouveaux partenariats. L'accent sera mis sur le **développement de compétences communes** basées sur le savoir expérientiel. Un **groupe de travail** composé de pairs-aidant·e·s et de professionnel·le·s aidera à adapter les cours aux besoins du terrain. Le partenariat avec **Pro Mente Sana** se poursuit pour les cours Ensa, et la formation « Découvrir les chemins du rétablissement » pourra désormais être proposée chaque année dès novembre, répondant à une forte demande.

Secteur politique sociale (par JMA)

Le **Forum social 2025** de la Coraasp, organisé le **6 juin**, portera sur la **mise en œuvre d'une politique inclusive pour les personnes en situation de handicap**, en particulier le handicap psychique. Il s'appuiera sur le **plan d'action de la CDAS**, la **CDPH** et les recommandations

politiques de la Coposoc. L'événement comprendra une présentation, une table ronde et des interventions du public, préparées via des ateliers dans les organisations membres. L'objectif est de renforcer la participation des délégué·e·s des associations et institutions Coraasp à la Coposoc. Par ailleurs, une **consultation sur le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative pour l'inclusion** est prévue pour l'été 2025.

Secteur Gestion faîtière OFAS (par ASR)

En 2025, la **Coraasp** se concentrera sur la définition des objectifs stratégiques 2025-2027 de la Commission art. 74, le soutien aux sous-contractants pour la mise en conformité de leurs données avec la future plateforme de l'Ofas et la révision des guides. La Coraasp valorisera les projets auprès de l'Ofas autour de la pair-aidance : Pairencia chez Parole, Réseau d'Entraide au Graap, et le CompASM à la Coraasp. L'accent sera mis sur le **renforcement et la mutualisation des ressources** entre la Coraasp et les autres sous-contractants dans les domaines de la pair-aidance, de la communication et de la formation, ainsi que sur un **rapprochement avec les faîtières romandes**.

Projets en partenariat (par SRP)

En 2025, la **Coraasp** poursuivra et renforcera ses collaborations et projets.

Pour **Santépsy**, un nouveau cycle de campagnes débutera sur la thématique « **Santé mentale et migration** », incluant :

- un site multilingue en 12 langues (psy-health.ch),
- des vidéos de témoignages dans chaque langue,
- une présence sur Facebook et Instagram pour toucher les personnes issues de la migration,
- une visibilité accrue sur LinkedIn pour les professionnel·le·s,
- des actions lors du Mois de la santé mentale du canton de Vaud.

Les thèmes des campagnes pour les années suivantes ont été fixés :

- 2026 – les jeunes,
- 2027 – les parents,
- 2028 – les proches aidants.

La Coraasp poursuit par ailleurs les partenariats existants suivants :

- **Plan de crise conjoint (PCC)** : coordination romande pour la promotion et l'implantation du projet, en collaboration avec l'Institut et la Haute Ecole de la Santé La Source et les Réseaux Santé Vaud
- **Réseau Santé Psychique Suisse** : diffusion d'informations et participation aux événements,
- **Association Mad Pride** : soutien à l'organisation des Mad Prides locales,
- **Obsan** : participation à la préparation du rapport national sur la santé mentale, à paraître en 2025.

VOTE : Le programme 2025-2026 est accepté à l'unanimité.

9. Démission et élection complémentaire au comité

Blaise RoCHAT démissionne du comité. : Il s'est engagé de nombreuses années, a effectué un travail remarquable pour le développement de la Coraasp et la diffusion de ses valeurs. Il démissionne pour des questions de santé.

Pour le remplacer, Jules BRISCHOUX se présente.

Jules est une personne concernée qui est déjà engagée dans de nombreux projets. Il a collaboré avec PositiveMinders (membre Coraasp), il est impliqué dans des projets tels que « Ville et Santé mentale » mené par le CHUV et il fait partie du Band d'Eben Ezer.

Le comité a émis un préavis favorable à sa candidature.

VOTE : La candidature de Jules Brischoux en tant que nouveau membre du comité, est acceptée à l'unanimité.

Fernando Fiori démissionne également du comité. Il s'est engagé quasi depuis les débuts de la Coraasp, fervent défenseur de ses valeurs, du principe de solidarité. A toujours eu cette attention, comme Blaise Rochat, dans les débats du comité, tout en étant favorable à ces développements. Fernando ne part pas complètement puisqu'il reste actif au sein de l'A3 Jura, membre de la Coraasp.

Pour le remplacer, la candidature de Hans-Christoph Schmidt, président de l'AFS Berne-Neuchâtel, est proposée.

Hans-Christoph est très actif dans sa région pour les proches de personnes vivant avec des troubles psychiques. Son dynamisme a permis de faire avancer cette cause qui fait aussi partie des missions de la Coraasp. Nous pensons qu'il pourra reprendre aisément le flambeau de Fernando Fiori.

Monsieur Schmidt se présente à l'assemblée.

Là aussi, le comité a émis un préavis favorable pour la candidature de Monsieur Schmidt

VOTE : La candidature de Hans-Christoph Schmidt en tant que nouveau membre du comité est acceptée à l'unanimité

Le comité offre à Blaise et Fernando un cadeau en guise de remerciement pour leurs engagements.

Pour compléter le comité, la candidature d'Audrey Linder est encore proposée. Audrey Linder est sociologue, elle a soutenu sa thèse de doctorat en janvier 2023 sur les savoirs, pratiques et expériences du rétablissement en santé mentale en Suisse romande. Elle travaille depuis près de 15 ans dans le milieu de la recherche en santé mentale, psychiatrie et addictions à la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) comme adjointe scientifique, mais également comme chargée de recherche au CHUV, à la Fondation de Nant et à Unisanté. Outre le rétablissement, les savoirs expérientiels et la pair-aidance, ses recherches ont porté sur la décision partagée, le diagnostic précoce et la prise en charge de l'autisme, la prise en charge de la dépression chronique par les médecins généralistes et les psychiatres ou encore les espaces de consommation de drogues sécurisés.

Audrey Linder a un intérêt marqué pour la recherche appliquée, raison pour laquelle elle a toujours travaillé en HES ou directement dans des institutions de soins, en collaboration étroite avec les terrains. Elle souhaite que les résultats de ses recherches puissent aider directement, si ce n'est aux pratiques, du moins aux réflexions des personnes concernées et des professionnels de terrain afin d'améliorer les soins en santé mentale et la prise en charge des personnes concernées. C'est dans cette même optique qu'elle est intéressée à rejoindre le comité de la Coraasp, afin de mettre ses connaissances scientifiques et ses expériences de recherche au service des personnes qui vivent avec des troubles psychiques ainsi que des associations qui œuvrent en leur faveur.

VOTE : La candidature d'Audrey Linder en tant que nouveau membre du comité est acceptée à l'unanimité

Le comité est ainsi au complet.

Monique Corbaz se réjouit que personnes concernées, proches et professionnels soient représentés au sein du comité.

Daniel Prélaz remercie les nouveaux membres et leur souhaite la bienvenue

10. Adhésion de nouveaux membres

L'association **Stop Suicide** a formulé une demande d'adhésion à la Coraasp. Stop Suicide est une association active dans le champ de la prévention du suicide auprès des jeunes dans toute la Suisse romande.

Aucune personne de l'association n'a pu se libérer pour venir présenter l'organisation, ils s'en excusent.

L'association **Pars Pas** a également formulé une demande d'adhésion à la Coraasp. Cette association est aussi active dans le champ de la prévention du suicide, dans le canton du Valais. Teresa Stoffel Jossen présente l'association.

La requête des deux associations a été examinées par le comité qui formule un préavis positif pour l'adhésion des deux organisations à la Coraasp.

VOTE : La candidature de « Stop Suicide » en tant que membre de la Coraasp est acceptée à l'unanimité

VOTE : La candidature de « Pars pas » en tant que membre de la Coraasp est acceptée à l'unanimité

La Coraasp a désormais 31 membres.

11. Divers

Une question est posée concernant le financement de la formation des pair-praticien.ne.s en santé mentale. SRP indique qu'il est prévu de faire des démarches auprès de la Loterie romande pour avoir un financement dans tous les cantons pour la formation. Cependant, si la démarche n'aboutissait pas, le canton de Genève serait prêt à financer les participant.e.s genevois sur un modèle du même type que le modèle vaudois.

Le vice-président remercie toute l'équipe de la Coraasp pour son engagement et ses compétences.

Le vice-président remercie toutes les personnes présentes pour leur implication au sein de cette Assemblée générale.

La séance est levée à 12h45.

Karine Burel, Secrétariat Coraasp

Lausanne, le 6 juin 2025

Vice-Président : Daniel Prélaz

Secrétaire de séance : Karine Burel



